



vals du  
Dauphiné  
En Isère



*Charte graphique pour partenaire-adhérent - juin 2018*

# Sommaire

---

<i>Introduction</i>	<i>3</i>
<i>Le logotype</i>	<i>4</i>
<i>Règles d'utilisation</i>	<i>5 / 9</i>
<i>Non-respect et conséquences</i>	<i>10</i>

# Introduction

---

Le service tourisme de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné doit relever trois défis majeurs en matière de communication.



valoriser et  
accompagner l'action  
publique



faire vivre et animer le  
territoire



promouvoir l'image  
du territoire et ses  
acteurs



# Le Logotype

Le nouveau logo typographique place les vals au cœur du territoire de la Communauté de communes grâce à l'utilisation de couleurs vives, dynamiques, chaleureuses, de dégradés sont très actuels et apporte convivialité, ambiance joyeuse et reposante.



La vague représente l'aspect vallonné et doux du territoire ainsi que le dynamisme.

## Les couleurs

L'utilisation de couleurs vives, dynamiques, chaleureuses, de dégradés est très actuelle et apporte convivialité, ambiance joyeuse et reposante.

## La baseline

Rappelle de la localisation des Vals du Dauphiné

## La police

Tout en harmonie, entre rondeurs et angularités, offre la promesse du dynamisme et du rythme.

# Règles d'utilisation



## *Eléments intégrants du logo*

---

Il n'est possible de présenter le logotype que sous une forme

### *LOGO TOURISME*

Le lettrage principal constitué par les mots "Vals du Dauphiné" ne peut être dissocié de la baseline "En Isère".

### *TAILLE*

En cas de changement de taille, il est impératif de conserver les proportions hauteur/largeur du logotype et du sigle.



# Taille minimale d'utilisation du logo

---

Pour un format A4 ou un site Web.

en CMJN



en RVB



en monochrome



en réserve



# Echantillonnage de couleurs

---

Une série de couleurs a été développée.

Choisies pour leur harmonie en juxtaposition et association, cette palette permet une unité visuelle à l'ensemble des documents.

## COULEURS PRINCIPALES

	R 136 / V 54 / B 118		C 55 / M 90 / J 20 / N 5		#883676
	R 251 / V 189 / B 81		C 0 / M 30 / J 75 / N 0		#FBB551
	R 134 / V 189 / B 64		C 55 / M 0 / J 90 / N 0		#86BD40
	R 232 / V 51 / B 95		C 0 / M 90 / J 43 / N 0		#E8335F
	R 0 / V 178 / B 187		C 75 / M 0 / J 30 / N 0		#00B2BB

# Utilisation du logo en tant que partenaire-adhérent

---

Seuls les partenaires-adhérents de l'office de tourisme peuvent utiliser le logo tourisme des Vals du Dauphiné.

Nous vous invitons à utiliser ce logo et à le mettre sur vos sites Internet respectifs ainsi que dans vos signatures de mail et sur tous les supports de communication que vous jugerez utiles pour vous faire connaître.

Facilement utilisable, il ne concurrence pas votre propre identité et vient renforcer le fait que vous appartenez à un réseau, à une destination touristique.

Attention : le logo ne peut être positionné en haut à gauche d'un document. Il doit également être accompagné d'un lien vers le site [www.tourisme-valsdu-dauphine.fr](http://www.tourisme-valsdu-dauphine.fr) s'il est utilisé sur un site Web.

Partenaire de l'Office de Tourisme



# *Non-respect de la charte et les conséquences*

---

En cas de non respect de la charte, le partenaire utilisateur sera tenu de supprimer le logo de l'ensemble de ses supports.